© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Comment faire ?

Par Profil supprimé Postée le 20/06/2013 15:54

> Bonjour,
>
> J'aimerai savoir comment faire cesser une situation de danger en entreprise.
> C'est la cas d'une personne qui conduit un chariot sous l'emprise de psychotropes. Quels sont les moyens que je peux employer pour faire cesser ce risque ? Lui dire n'a servi à rien pas plus que de le le dire aux membres du CHSCT, le dénoncer à la hierarchie me ferai passer pour une délatrice. Merci pour votre réponse.

Mise en ligne le 24/06/2013

Bonjour,

Compte tenu de vos craintes si vous faites part de la situation à votre hiérarchie et que par ailleurs vous avez deja tenté d'en parler avec la personne concernée, la seule possibilité peut être d'en parler auprès du médecin du travail qui est rattaché à votre entreprise. Lui seul pourra éventuellement convoquer le salarié en question afin de tenter d'amorcer un dialogue, sans qu'il sache que vous êtes à l'origine de cette démarche.

Cordialement.